

DELIBERATION
N°2016-28 du 22 mars 2016

OBJET - Délégation de Service Public du Théâtre du Briançonnais : avenant de prolongation

Rapporteur : M. le Président

Le 22 mars 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 16 mars 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 pour la délibération n°2016-05
30 de la délibération n°2016-06 à la délibération n°2016-13
29 de la délibération n°2016-14 à la délibération n°2016-19
28 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26
27 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-28
26 pour la délibération n°2016-29
27 de la délibération n°2016-30 à la délibération n°2016-33

Nombre de pouvoirs : 11 de la délibération n°2016-5 à la délibération n°2016-19
12 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26
11 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-33

M. Roger GUGLIEMETTI est nommé secrétaire de séance.

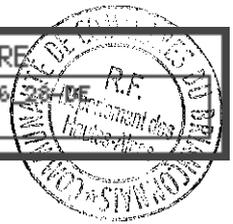
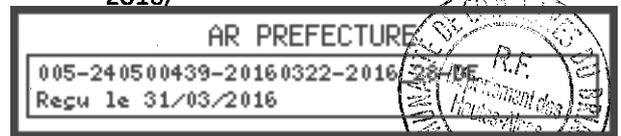
Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2016-13 inclus), M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (quitte la salle pour la délibération n°2016-29), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus), Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD (jusqu'à la délibération n°2016-19 inclus), M. Jean-Luc NEVEU, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

Avait donné pouvoir :
Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
M. Bruno DAVANTURE à Mme Claude JIMENEZ
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU
Mme Nicole MATHONNET à M. FONS Olivier
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus)
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON
Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE
M. Alain FARDELLA à M. Guy HERMITTE
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY (à partir de la délibération n°2016-20)

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire dont le Théâtre du Briançonnais,

Vu l'article L. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales



Vu la délibération n° 2011-04 du 1^{er} février 2011 approuvant le choix de l'Association de Développement Artistique et Culturel (ADAC) comme délégataire et autorisant le Président à signer la convention de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du Théâtre du Briançonnais, d'une durée de 5 ans, prenant effet le 1^{er} mai 2011 jusqu'au 30 avril 2016,

Vu la délibération n° 2013-99 du 9 juillet 2013 portant avenant à la convention de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du Théâtre du Briançonnais, conclue avec l'ADAC,

Vu la délibération n° 2013-136 du 22 octobre 2013 portant avenant n°2 à la convention de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du Théâtre du Briançonnais, conclue avec l'ADAC,

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement de cette convention de délégation de service public,

Vu la délibération n° 2015-31 du 4 mars 2015 validant le principe du recours à une délégation de service public (affermage) pour la gestion du théâtre du Briançonnais d'une durée de 6 ans,

Vu la délibération n° 2015-104 du 08 Décembre 2015 portant attribution de la convention de délégation de service public à l'Association pour le Développement Artistique et Culturel du Briançonnais.

Vu le courrier de l'Association pour le Développement Artistique et Culturel du Briançonnais du 25 février 2016 informant le représentant de l'autorité délégante de son refus de signer la convention,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public et de disposer du délai nécessaire à la relance d'une nouvelle procédure de mise en concurrence aux fins de dévolution de la convention

Vu la demande de subvention 2016 à hauteur de 391 000 euros formulée par l'Association de Développement Artistique et Culturel (A.D.A.C.) du Briançonnais,

Vu l'avis favorable de la commission Culture et Patrimoine en date du 9 mars 2016,

Vu l'avis favorable du bureau des vice-présidents en date du 29 février 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité.

- **Approuve** le projet d'avenant n°3 à la convention de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du Théâtre du Briançonnais conclue le 15 février 2011 pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2016, dont l'objet est la prolongation d'un an de cette convention, soit du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017, toutes les stipulations de cette convention et de ses annexes non modifiées par le présent avenant restant inchangées,
- **Autorise** le Président, représentant de l'autorité délégante, à signer l'avenant n° 3 à la convention de délégation de service public relative à la gestion et à l'exploitation du Théâtre du Briançonnais,
- **Approuve** le versement d'une subvention de 260 667 € en direction de l'Association de Développement Artistique et Culturel du Briançonnais au titre de la période allant de mai à décembre 2016.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
 PO/ Le Président empêché,
Guy HERMITTE

Date affichage : 31 MARS 2016